

Conditions générales de banque de Laser Cofinoga

Conditions révisables en vigueur au 01/02/2010

Laser Cofinoga S.A. au capital de 100 000 000€ 66, rue des Archives – 75 003 Paris

SIREN 682 016 332 RCS Paris – Tél : 05 56 55 56 00 – (n° ORIAS 07 023 103)

Tous les coûts communiqués ci-dessous sont TTC.

CONDITIONS APPLICABLES AUX COMPTES CARTE ET AUX CARTES BANCAIRES ADOSSEES

Le compte carte est un crédit reconstituable d'un an renouvelable. Le coût total du crédit dépend de la durée et du montant emprunté. Les mensualités incluent le remboursement du capital, des intérêts et des frais de l'assurance du compte si vous y avez souscrit.

Conditions standard du compte carte :

Encours crédit jusqu'à 800€: mensualité de 25€ et TEG de	21,39%
de 801€ à 1524€ d'encours: mensualité de 50€ et TEG de	21,39%
de 1 525€ à 2 300€ d'encours: mensualité de 75€ et TEG de	19,70%
de 2 301€ à 3 000€ d'encours: mensualité de 100€ et TEG de	19,70%
de 3 001€ à 11 500€ d'encours: mensualité de 3,5% de l'encours et TEG de	19,70%
de 11 501€ à 21 500€ d'encours: mensualité de 3,50% de l'encours et TEG de	14,50%

Tous les TEG indiqués dans ce barème sont révisables et hors assurance facultative.

Taux d'usure en vigueur: 1er trimestre 2010

pour un solde < = 1 524€: 21,45%

et pour un solde > 1 524€: 19,71%

Coût de l'assurance facultative (% mensuel calculé sur le solde restant dû) :

Compte carte Standard:

Garanties proposées suivant l'âge du client : 0,60%.

Emprunteur de moins de 65 ans : Garanties Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Interruption de Travail pour Accident ou Maladie, Achats, Perte et Vol de la carte et Vol d'Espèces.

Emprunteur de 65 ans à 74 ans : Garanties Décès, Achats, Perte et Vol de la carte, Vol d'Espèces et Assistance Informations Juridiques, Vie Pratique et Médicale.

Emprunteur de 75 ans à 84 ans : Garanties Décès Accidentel, Hospitalisation suite à Agression, Achats, Perte et Vol de la carte, Vol d'Espèces et Assistance Informations Juridiques, Vie Pratique et Médicale.

Carte GL

Coût de l'assurance facultative : 0,60% mensuel calculé sur le solde restant dû + 3 euros annuels.

Garanties proposées suivant l'âge du client :

Emprunteur de moins de 65 ans : Garanties Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Interruption de Travail pour Accident ou Maladie, Achats, Perte et Vol de la carte et Vol d'Espèces et Assistance Téléphonique d'Aide à la Recherche d'Emploi.

Emprunteur de 65 ans à 74 ans : Garanties Décès, Achats, Perte et Vol de la carte, Vol d'Espèces et Assistance Informations Juridiques, Vie Pratique et Médicale.

Emprunteur de 75 ans à 84 ans : Garanties Décès Accidentel, Hospitalisation suite à Agression, Achats, Perte et Vol de la carte, Vol d'Espèces et Assistance Informations Juridiques, Vie Pratique et Médicale.

Carte « Je peux »

Garanties proposées suivant l'âge du client :

Emprunteur de moins de 65 ans : Garanties Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Interruption de Travail pour Accident ou Maladie, Décès accidentel, Garantie Achats, Garantie Assurance Livraison sur Internet et Assistance Juridique Web

Coût de l'assurance facultative : 0,50% mensuel calculé sur le solde restant dû.

Emprunteur de 65 ans à 79 ans : Garanties Décès, Décès accidentel, Garantie Achats, garantie Assurance Livraison sur Internet et

Coût de l'assurance facultative : 0,65% mensuel calculé sur le solde restant dû.

Carte « RueDuCommerce »

Garanties proposées suivant l'âge du client :

Emprunteur de moins de 65 ans : Garanties Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Interruption de Travail pour Accident ou Maladie, Décès accidentel, Garantie Achats, garantie Assurance Livraison sur Internet.

Coût de l'assurance facultative : 0,50% mensuel calculé sur le solde restant dû.

Emprunteur de 65 ans à 75 ans : Garanties Décès, Décès accidentel, Garantie Achats, Garantie Assurance Livraison sur Internet.

Coût de l'assurance facultative : 0,65% mensuel calculé sur le solde restant dû.

Les taux de cotisation assurance sont révisables.

Contrats d'assurance groupe souscrits auprès des Assureurs Cardif Assurance Vie, S.A. au capital de 594 854 992 euros, 732 028 154 R.C.S. Paris et CARDIF-Assurances Risques Divers, S.A. au capital de 14 784 000 euros, 308 896 547 R.C.S. Paris dont le siège social est au 1, bd Haussmann 75009 Paris.

La Garantie Assistance Juridique, Vie Pratique et Médicale (carte COFINOGA),

Les garanties Assistance Téléphonique d'Aide à la Recherche d'Emploi et Assistance Juridique, Vie Pratique et Médicale (carte Galeries) sont assurées auprès de la SAIM - 34, place de la République - 72000 Le Mans.

Les garanties Assurance Livraison sur Internet et Assistance Juridique Web (Carte JE PEUX) sont assurées auprès de Juridica (SA au capital de 8 377 134 € - RCS Versailles 572 079 150 – 1, place Victorien Sardou – 78160 Marly Le Roi).

Entreprises régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles – 61 rue Taitbout 75009 Paris.

Garanties en inclusion :**Pour les cartes bancaires adossées aux comptes cartes Speedy**

Garantie meilleur prix :	gratuit (3)
Garantie livraison Internet :	gratuit (4)

(3) Remboursement de la différence si le même article est trouvé à un prix inférieur de 30€ minimum dans les 30 jours suivant l'achat hors achats internet. Garantie limitée à 1 500€ par an et par carte.

La garantie meilleur prix est assurée par le contrat d'assurance groupe n° 465 souscrit par Laser Cofinoga (N° Orias 07 023 103) auprès de Cardif Assurances Risques Divers SA au capital de 14 784 000 € - 308 896 547 RCS Paris – dont le siège social est au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris.

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles - 61 rue Taitbout 75009 Paris.

(4) Remboursement des achats si non livraison après avoir pris contact avec le service assurance livraison N° 01.30.09.97.91 dans les 30 jours suivant la facturation de l'achat et pour les achats non-conformes dans les 7 jours qui suivent la réception de l'achat. Garantie limitée à 500€ par an et par carte.

La garantie assurance livraison (protocole d'accord N° 469) est co-assurée par Cardif Assurances Risques Divers - SA au capital de 14 784 000 € - 308 896 547 RCS Paris – dont le siège social est au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris et Juridica (SA au capital de 8 377 134 € - RCS Versailles 572 079 150 – 1, place Victorien Sardou – 78160 Marly Le Roi)

Entreprises régies par le Code des Assurances et soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles - 61 rue Taitbout 75009 Paris.

Services:

Ouverture du compte :	gratuit
Coût de l'option paiement comptant avec débit immédiat en caisse pour la carte Galeries Lafayette et pour la carte bancaire Mastercard facultative adossée au compte carte Galeries Lafayette dans les magasins Nouvelles Galeries et Galeries Lafayette :	7 euros annuels
Pour la carte Monoprix, si paiement comptant avec débit immédiat activé (*) coût de cette option :	6 euros/an
(*) Option proposée pour une souscription avant le 15 novembre 2007	
Cotisation autres cartes Cofinoga :	gratuit
Cotisation carte bancaire Mastercard facultative adossée au compte Carte Galeries Lafayette :	24 euros annuels
Cotisation carte bancaire Mastercard facultative adossée au compte Carte Speedy :	6 euros par trimestre (1)
Carte Cofinoga Plus facultative :	6.25 euros par mois (2)
Carte Lafayette Prestige facultative :	7euros/mois (2)
Rédition d'une copie du contrat :	10 euros
Inscription au e-relevé électronique :	gratuit
Accès à la gestion du compte sur internet via système sécurisé :	gratuit
Duplicata papier du relevé de compte :	10 euros
Facturation retraits dans les DAB de la Banque Postale, Caisse d'Epargne et BNPP :	gratuit
Pour les transactions achats ou retraits pour les CB MasterCard ou Visa en zone Euro :	gratuit
Pour les transactions cash pour les CB MasterCard ou Visa en zone Euro :	0,45% du montant de la transaction + 3,81 euros par transaction
Pour les transactions achats ou cash pour les CB Mastercard ou Visa hors zone Euro :	1,9% du montant de la transaction
Pour les transactions retraits pour les CB Mastercard hors zone Euro :	1,9% du montant de la transaction
Pour les transactions retraits pour les CB Visa hors zone Euro :	2,74euros par transaction
Rédition du code secret à la demande du client :	10 euros
Rédition du code secret à l'initiative du prêteur :	gratuit
Mise en opposition de la carte pour perte ou vol :	gratuit
Remplacement de la carte en cas de perte, vol ou dégradation :	gratuit

CONDITIONS APPLICABLES AUX COMPTES CONFIANCE ET AUX CARTES BANCAIRES ADOSSEES

Le Compte Confiance est un crédit reconstituable d'un an renouvelable. Le coût total du crédit dépend de la durée et du montant emprunté. Les mensualités incluent le remboursement du capital, des intérêts et des frais de l'assurance du compte si vous y avez souscrit.

Conditions standard du compte Confiance:

Encours de crédit de 0€ à 21 500€ : TEG de 19,70%
TEG révisable et hors assurance facultative.

Encours crédit jusqu'à 1 000€ : mensualité de 30€; de 1 001€ à 1 500€ d'encours : mensualité de 40€;
de 1 501€ à 3 000€ : mensualité de 80€; de 3 001€ à 4 500€ d'encours : mensualité de 120€;
de 4 501€ à 6 000€ : mensualité de 160€; de 6 001€ à 7 500€ d'encours : mensualité de 200€;
de 7 501€ à 10 500€ d'encours : mensualité de 265€; de 10 501€ à 13 000€ d'encours : mensualité de 330€;
de 13 001€ à 15 500€ d'encours : mensualité de 390€; de 15 501€ à 21 500€ d'encours : mensualité de 2.60% de l'encours.

Taux d'usure en vigueur: 1er trimestre 2010

pour un solde < = 1 524€ : 21,45%
et pour un solde > 1 524€ : 19,71%

Coût de l'assurance facultative (% mensuel calculé sur le solde restant dû) suivant les garanties souscrites :

Garantie Décès (Emprunteur âgé de moins de 65 ans) : 0,10% .

Garanties Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Interruption de Travail pour Accident ou Maladie (Emprunteur âgé de moins de 65 ans) : 0,35%.

Garanties Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Interruption de Travail pour Accident ou Maladie et Perte d'Emploi (Emprunteur âgé de moins de 65 ans) : 0,60%.

Garantie Décès (Emprunteur âgé de 65 ans à 74 ans) : 0,65%.

Garanties Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Interruption de Travail pour Accident ou Maladie et Perte d'Emploi (Emprunteur âgé de moins de 65 ans) et garantie Décès (Co-Emprunteur âgé de moins de 65 ans) : 0,70%.

Garanties Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Interruption de Travail pour Accident ou Maladie (Emprunteur et Co-Emprunteur âgés de moins de 65 ans) : 0,70%.

Les taux de cotisation sont révisables.

Contrats d'assurance groupe souscrits auprès des Assureurs Cardif Assurance Vie, S.A. au capital de 594 854 992 euros, 732 028 154 R.C.S. Paris et CARDIF-Assurances Risques Divers, S.A. au capital de 14 784 000 euros, 308 896 547 R.C.S. Paris dont le siège social est au 1, bd Haussmann 75009 Paris.

Entreprises régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles, 61 rue Taitbout 75009 Paris.

Services:

Ouverture du Compte Confiance	: gratuit
Cotisation carte bancaire Mastercard ou Visa facultative	: 24 euros annuels
Cotisation carte bancaire Mastercard Gold facultative	: 60 euros annuels
Réédition d'une copie du contrat	: 10 euros
Inscription au e-relevé électronique	: gratuit
Accès à la gestion du compte sur internet via système sécurisé	: gratuit
Duplicata papier du relevé de compte	: 10 euros
Réédition du code secret à la demande du client	: 10 euros
Réédition du code secret à l'initiative du prêteur	: gratuit
Mise en opposition de la carte pour perte ou vol	: gratuit
Remplacement de la carte en cas de perte, vol ou dégradation	: gratuit
Pour les transactions achats ou retraits pour les CB MasterCard ou Visa en zone Euro	: gratuit
Pour les transactions cash pour les CB MasterCard ou Visa en zone Euro	: 0,45% du montant de la transaction + 3,81 euros par transaction
Pour les transactions achats ou cash pour les CB Mastercard ou Visa hors zone Euro	: 1,9% du montant de la transaction
Pour les transactions retraits pour les CB Mastercard hors zone Euro	: 1,9% du montant de la transaction
Pour les transactions retraits pour les CB Visa hors zone Euro	: 2,74euros par transaction

CONDITIONS APPLICABLES AUX OPERATIONS DE REGROUPEMENT DE CREDITS

Montant : de 6 000 € à 250 000 € - Durée de 12 à 300 mois –

TEG fixe hors assurance facultative de : 8,85%
à : 8,87%

Frais de dossier selon le montant emprunté

Forfait minimum : 30 euros

Forfait maximum : 300 euros

OU

Proportionnel au montant financé : 1,50%

Plafonné à : 1 000 euros

Le cas échéant, Frais de caution (% du montant cautionné) de 1,30%

à 4,50%

La garantie caution est une innovation en partenariat avec l'Equité – SA régie par le code des assurances, siège social 7/9 Boulevard Haussmann 75 442 Paris Cedex 9 – RCS Paris N°B 572 084 697.

Une prise d'hypothèque pourra être nécessaire à partir de 20 000€.

Frais d'hypothèque de 770 euros

à 3 770 euros

Taux d'usure en vigueur: 1er trimestre 2010

pour un solde < = 1 524€: 21,45%

et pour un solde > 1 524€: 8,88%

Coût de l'assurance facultative suivant les garanties souscrites (% mensuel calculé sur le capital emprunté) :

Garanties Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (Emprunteur et/ou Co-Emprunteur âgés de moins de 60 ans): 0,12% (1).

Garanties Décès, Invalidité Permanente Totale et Interruption de Travail pour Accident et Maladie (Emprunteur et/ou Co-Emprunteur âgé de moins de 60 ans): 0,14% (1).

Garanties Décès, Invalidité Permanente Totale, Interruption de Travail pour Accident ou Maladie et Perte d'Emploi (Emprunteur et /ou Co-Emprunteur âgé de moins de 60 ans; moins de 55 ans pour la Perte d'Emploi): 0,18% (1).

Garantie Décès (Emprunteur et/ou Co-Emprunteur âgé de 60 ans à 69 ans): 0,18% (1) .

Garantie Décès (Emprunteur et/ou Co-Emprunteur de moins de 51 ans): 0,18% (2) .

Les taux de cotisation sont révisables.

ASSURANCE INDIVIDUELLE SUPERNOVATERM CREDIT : Coût de l'assurance calculé sur devis suivant l'âge et l'état de santé de l'assuré, le montant, la durée et le taux du prêt. Contrat individuel souscrit auprès d'AIG Vie France (ALICO SA) – SA au capital de 45 734 705 € - B 722 092 368 RCS Nanterre - Tour AIG – 92079 Paris la Défense Cedex.

(1) Contrats d'assurance groupe souscrits auprès des Assureurs Cardif Assurance Vie, S.A. au capital de 594 854 992 euros, 732 028 154 R.C.S. Paris et CARDIF-Assurances Risques Divers, S.A. au capital de 14 784 000 euros, 308 896 547 R.C.S. Paris dont le siège social est au 1, bd Haussmann 75009 Paris.

(2) Convention AERAS : s'Assurer et Emprunter malgré un Risque de Santé Aggravé. Possibilité d'adhérer à la garantie Décès seul sous certaines conditions (être âgé de moins de 51 ans, emprunter 15 000,00 euros maximum sur une durée maximale de 48 mois). Coût de l'assurance : 0,18% mensuel du capital emprunté. Le taux de cotisation est révisable. Contrat d'assurance groupe souscrit auprès des Assureurs Cardif Assurance Vie, S.A. au capital de 594 854 992 euros, 732 028 154 R.C.S. Paris et CARDIF-Assurances Risques Divers, S.A. au capital de 14 784 000 euros, 308 896 547 R.C.S. Paris dont le siège social est au 1, bd Haussmann 75009 Paris.

Entreprises régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles, 61 rue Taitbout 75009 Paris.

Services:

Réédition du tableau d'amortissement : gratuit

CONDITIONS APPLICABLES AUX OPERATIONS DE PRETS PERSONNEL

Prêt Auto moto : Prêt personnel classique.

Montant : de 4 000 € à 38 000 € - Durée de 12 à 84 mois –

TEG fixe hors assurance facultative de : 3,50%

à : 8,80%

Frais de dossier pour une durée de financement de 12 mois ou moins : 0 euro

Frais de dossiers selon le montant emprunté, pour une durée supérieure à 12 mois

Forfait minimum : 0 euro

Forfait maximum : 70 euros

Prêt Travaux déco : Prêt personnel classique dans la limite d'un programme maximum de travaux de 21500 euros.

Montant : de 4 000 € à 21 500 € - Durée de 12 à 84 mois –

TEG fixe hors assurance facultative de : 3,50%

à : 8,80%

Frais de dossier pour une durée de financement de 12 mois ou moins : 0 euro

Frais de dossiers selon le montant emprunté, pour une durée supérieure à 12 mois

Forfait minimum : 0 euro

Forfait maximum : 70 euros

Prêt Equipement Général de la Maison : Prêt personnel classique.

Montant : de 4 000 € à 23 000 € - Durée de 12 à 60 mois –

TEG fixe hors assurance facultative de : 3,50%

à : 8,80%

Frais de dossier pour une durée de financement de 12 mois ou moins : 0 euro

Frais de dossiers selon le montant emprunté, pour une durée supérieure à 12 mois

Forfait minimum : 0 euro

Forfait maximum : 70 euros

Prêt Autres projets : Prêt personnel classique.

Montant : de 4 000 € à 21 500 € - Durée de 12 à 60 mois –

TEG fixe hors assurance facultative de : 3,50%

à : 8,80%

Frais de dossier pour une durée de financement de 12 mois ou moins : 0 euro

Frais de dossiers selon le montant emprunté, pour une durée supérieure à 12 mois

Forfait minimum : 0 euro

Forfait maximum : 70 euros

Taux d'usure en vigueur: 1er trimestre 2010

pour un solde \leq 1 524€ : 21,45%

et pour un solde $>$ 1 524€ : 8,88%

Coût de l'assurance facultative (% mensuel calculé sur le capital emprunté) suivant les garanties souscrites :

Garanties Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (Emprunteur et/ou Co-Emprunteur âgés de moins de 60 ans) : 0,14% (1) .

Garanties Décès, Invalidité Permanente Totale et Interruption de Travail pour Accident et Maladie (Emprunteur et/ou Co-Emprunteur âgé de moins de 60 ans) : 0,18% (1).

Garanties Décès, Invalidité Permanente Totale, Interruption de Travail pour Accident ou Maladie et Perte d'Emploi (Emprunteur et /ou Co-Emprunteur âgé de moins de 60 ans; moins de 55 ans pour la Perte d'Emploi) : 0,24% (1).

Garantie Décès (Emprunteur et/ou Co-Emprunteur âgé de 60 ans à 69 ans) : 0,20% (1).

Garantie Décès (Emprunteur et/ou Co-Emprunteur de moins de 51 ans) : 0,18% (2) .

Les taux de cotisation sont révisables.

(1) Contrats d'assurance groupe souscrits auprès des Assureurs Cardif Assurance Vie, S.A. au capital de 594 854 992 euros, 732 028 154 R.C.S. Paris et CARDIF-Assurances Risques Divers, S.A. au capital de 14 784 000 euros, 308 896 547 R.C.S. Paris dont le siège social est au 1, bd Haussmann 75009 Paris.

(2) Convention AERAS : s'Assurer et Emprunter malgré un Risque de Santé Aggravé. Possibilité d'adhérer à la garantie Décès seul sous certaines conditions (être âgé de moins de 51 ans, emprunter 15 000,00 euros maximum sur une durée maximale de 48 mois). Coût de l'assurance : 0,18% mensuel du capital emprunté. Le taux de cotisation est révisable. Contrat d'assurance groupe souscrit auprès des Assureurs Cardif Assurance Vie, S.A. au capital de 594 854 992 euros, 732 028 154 R.C.S. Paris et CARDIF-Assurances Risques Divers, S.A. au capital de 14 784 000 euros, 308 896 547 R.C.S. Paris dont le siège social est au 1, bd Haussmann 75009 Paris.

Entreprises régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles, 61 rue Taitbout 75009 Paris.

Services:

Réédition du tableau d'amortissement : gratuit

**CONDITIONS APPLICABLES AUX OPERATIONS DE CREDIT CLASSIQUE
EFFECTUEES SUR LES POINTS DE VENTE**

Crédit classique en 10 mensualités :

Crédit classique pour un financement de 200€ à 21500€ sur une durée de 10 mois
TEG fixe(hors assurance facultative): 9.98%

Crédit classique en 20 mensualités :

Crédit classique pour un financement de 600€ à 21500€ sur une durée de 20 mois
TEG fixe (hors assurance facultative): 9.31%

Crédit classique avec frais de dossier

Crédit classique pour un financement de 230€ à 21500€ sur une durée de 6 à 156 mois –
TEG fixe hors assurance facultative de : 3,54%
à : 16,67%
Frais de dossier hors assurance facultative (inclus dans le calcul du TEG),
en % du montant financé : 2%

Taux d'usure en vigueur: 1er trimestre 2010

pour un solde < = 1 524€: 21,45%
et pour un solde > 1 524€: 19,71%

Coût de l'assurance facultative (% mensuel calculé sur le capital emprunté) suivant les garanties souscrites :

Garanties Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail (Emprunteur de moins de 65 ans): 0,108%(1).

Garanties Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Totale de Travail et Perte d'Emploi (Emprunteur de moins de 65 ans): 0,216% (1).

Garantie Décès (Emprunteur de moins de 51 ans): 0,10% (2).

Les taux de cotisation sont révisables.

(1) Contrats d'assurance groupe souscrits auprès des Assureurs Cardif Assurance Vie, S.A. au capital de 594 854 992 euros, 732 028 154 R.C.S. Paris et CARDIF-Assurances Risques Divers, S.A. au capital de 14 784 000 euros, 308 896 547 R.C.S. Paris dont le siège social est au 1, bd Haussmann 75009 Paris.

Entreprises régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles – 61 rue Taitbout 75009 Paris.

(2) Convention AERAS : s'Assurer et Emprunter malgré un Risque de Santé Aggravé. Possibilité d'adhérer à la garantie Décès seul sous certaines conditions (être âgé de moins de 51 ans, emprunter 15 000,00 euros maximum sur une durée maximale de 48 mois). Coût de l'assurance : 0,10% mensuel du capital emprunté.

Le taux de cotisation est révisable. Contrat d'assurance groupe souscrit auprès des Assureurs Cardif Assurance Vie, S.A. au capital de 594 854 922 euros, 732 028 154 R.C.S. Paris et CARDIF-Assurances Risques Divers, S.A. au capital de 14 784 000 euros, 308 896 547 R.C.S. Paris dont le siège social est au 1, bd Haussmann 75009 Paris. Entreprises régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles – 61 rue Taitbout 75009 Paris.

Services:

Réédition du tableau d'amortissement : gratuit